

## Éditorial

Mon mandat de directrice du CSU arrive à son terme. À l'heure où le directeur général et le directeur des Sciences humaines et sociales du CNRS mettent très concrètement en œuvre le « renforcement du rôle des directeurs d'unité » prévu par le « Projet de Réforme du CNRS », je voudrais, dans cette *Lettre* qui sera la dernière de mon mandat, livrer quelques réflexions sur le mode de gestion d'une unité de recherche en sciences sociales.

Ce n'est pas sacrifier à la règle du récit rétrospectif de soi que dire combien j'étais loin des responsabilités administratives au moment où, voici quatre ans, il a fallu trouver un successeur à celui qui m'a précédée. Si l'insistance de quelques-uns, puis la confiance de tous les membres du laboratoire m'ont décidée, c'est parce que trois conditions se trouvaient remplies : la durée relativement brève du mandat, la certitude que je pourrais continuer mon activité de recherche, le caractère collectif de la gestion du laboratoire. C'est autour de ces trois points que je développerai ma réflexion.

Au CSU, la tradition veut que le directeur quitte ses fonctions à l'issue du mandat de quatre ans pour lequel il est nommé. C'est un principe que nous défendons, et mettons en pratique, depuis que le CSU a été intégré au CNRS. Ce principe a de nombreux mérites dont le moindre n'est pas le maintien de la porosité entre fonction administrative et fonction de recherche. Si cette porosité me paraît importante, c'est parce qu'elle contribue à empêcher la formation d'une nouvelle catégorie d'administrateurs, qui viendrait s'inscrire au sein même des unités de recherche. Quatre ans sont suffisants pour conduire une politique scientifique sur la base d'un programme de recherche. Quatre années supplémentaires ouvriraient en revanche la porte à la tentation de muer en « chef » le directeur, fût-il le « manager » appelé de ses vœux par notre directeur général.

Conserver une activité de recherche tout en dirigeant le laboratoire, relève de la même exigence. Mais cela garantit, en outre, la légitimité du directeur dans son rôle d'animateur et d'instigateur, de conseiller et parfois de garde-fou. Un programme de recherche est d'autant mieux orienté qu'il est le fruit d'une élaboration collective et que son coordinateur

participe à sa mise en œuvre. Enfin et surtout, poursuivre le travail de recherche et de formation à la recherche rappelle au directeur d'unité qu'il n'est qu'un pair pour les autres chercheurs. À ce titre, son avis ne saurait avoir le poids exorbitant - égal sinon supérieur à celui du Comité national d'évaluation, s'agissant des candidatures au grade de directeur de recherche de 1ère classe - que voudrait lui reconnaître le Projet de réforme du CNRS. Bien sûr, remplir cette condition est d'autant plus difficile pour le directeur d'unité qu'il est peu secondé dans ses tâches administratives. La pénurie de personnels ITA, y compris pour des unités de taille importante comme la nôtre, concourt à cantonner le directeur dans le rôle d'un pur administrateur, dès lors davantage sensible aux demandes qui viennent d'en haut qu'aux exigences de la vie scientifique quotidienne.

Si j'ai pu conduire à bien ma tâche, malgré l'instabilité constante du personnel affecté au secrétariat et à la gestion financière du CSU, c'est grâce à la surcharge de travail acceptée par quelques-uns de mes collègues, que je remercie ici à nouveau. Mais, au-delà de ces dévouements, c'est sur notre démocratie interne que je veux insister. Comment impliquer chacun dans l'échange scientifique qui façonne l'identité du groupe et stimule l'activité individuelle, sans l'élaboration collective du projet de l'unité ? Comment mener une politique de recrutement, essentielle au renouveau scientifique, sans l'implication de tous dans les débats qui la préparent et dans les décisions qui la définissent ? Comment éviter les tensions et les conflits qui défont les meilleures équipes et entravent le travail de chacun, sans assurer la transparence des choix par leur préparation collective ? Dans un contexte où tout est fait pour encourager l'individualisme des chercheurs, je soutiens que décourager les directeurs d'unités de pratiquer cette démocratie, voire favoriser leurs penchants autoritaires sous couvert d'une pratique « managériale », c'est emprunter une voie fort dangereuse pour la recherche. Nous avons commencé notre carrière en nous battant contre le « mandarinat » comme principal obstacle à toute forme d'innovation. Faudra-il, au moment où elle s'achève, reprendre ce combat ?

*Susanna Magri*

Directeur de la publication : **Susanna Magri**  
Comité de rédaction : **Mounira Azzout, Marlaine Cacouault, Gérard Chevalier**  
Secrétaire de rédaction : **Danielle Muller**  
Réalisation : **Luc Caron**

## ACTUALITÉS

## DU CÔTÉ DES DOCTORANTS

## Un nouveau chercheur au CSU

**Hervé Serry** est spécialiste d'histoire intellectuelle et culturelle, de sociologie de l'édition et de sociologie des religions. Il a publié un livre sur la *Naissance de l'intellectuel catholique* (La Découverte, 2004) et des articles sur la censure, l'édition et l'histoire sociale des sciences sociales dans des revues scientifiques et des ouvrages collectifs.

Il a été recruté au CNRS au grade de CR1 et affecté à notre laboratoire pour mener un projet de recherche sur les mutations de l'édition contemporaine. En étudiant l'activité éditoriale française de 1945 à nos jours, il entend développer une sociologie des modes de rationalisation des savoirs et des formes symboliques, ainsi que de leur diffusion. Le premier temps de cette recherche s'appuie sur le cas des Éditions du Seuil, sur laquelle **Hervé Serry** mène, depuis 2001, une enquête qui conjugue exploitation des archives, entretiens et observations. Ce travail sur l'édition s'inscrit dans des recherches collectives sur les mutations des industries culturelles et sur les échanges culturels internationaux (ACI, « Mutations des industries culturelles, mutations sociales et idéologiques » dirigée par Yolande Combès et Philippe Bouquillon et ACI « La traduction comme vecteur des échanges culturels internationaux » coordonnée par le CSE).

## Quatre nouveaux doctorants au CSU

**Marion Ben-Hammo**, ATER au département de science politique de l'université de Paris 8, est désormais associée au CSU pour la préparation d'une thèse sur « la construction de nouvelles normes de la démocratie locale, étudiée sur le cas de Paris (1995-2004) », sous la direction d'Yves Sintomer.

**Annabelle Houdret** a obtenu une maîtrise en science politique à l'université de Paris 8 et un DEA à la Freie Universität Berlin. Elle prépare une thèse sous la direction, en co-tutelle, d'Yves Sintomer et de Hans Günter Brauch, sur « Le manque d'eau en Afrique du Nord : dynamiques sociales et institutionnelles menant au conflit ou à la coopération ». Annabelle Houdret est membre de l'organisation Peace Research and European Security Studies ([www.afes-press.de](http://www.afes-press.de)).

**Franklin Ramírez**, professeur de science politique à l'université FLACSO (Quito, Équateur) et boursier UNESCO, est accueilli par le CSU pour préparer une thèse à l'université de Paris 8, sous la direction d'Yves Sintomer, sur « Démocratie, société civile et espaces publics dans les pays andins ».

**Julien Talpin** a d'abord suivi des études de sociologie et de sciences politiques à l'IEP de Paris, avant d'y obtenir un DEA de pensée politique. Il prépare désormais une thèse à l'Institut Universitaire Européen de Florence (Italie), sous la direction de Donatella Della Porta et d'Yves Sintomer, intitulée : « Des écoles de démocratie ? Construction identitaire et formation à la citoyenneté par la participation politique. Une étude comparative des effets de la délibération dans des institutions de démocratie participative en Europe ».

À partir d'une enquête micro-sociologique comparant les effets de l'agencement procédural de

différentes institutions de démocratie participative au niveau local sur leurs participants, il s'interroge sur la politisation des discours, l'apprentissage de la montée en généralité, et ainsi sur le type de contexte pouvant rendre la vertu civique intéressante et par là-même possible.

## Publications

## Articles

DE BARROS Françoise. From the Local to the National. Local Governance and the Genesis of the 'Social Mix' Policy from the 1950s to the 1990s. *French Politics*, 2004, n° 2, p. 61-80.

PUECH Isabelle. Le temps du remue-ménage. Conditions d'emploi et de travail des femmes de chambre. *Sociologie du travail*, avril-juin 2004, 46, n° 2, p. 150-167.

SOULIOTIS Nikos. Propriétés sociales des entrepreneurs et propriétés économiques du marché : le cas des loisirs dans une banlieue populaire d'Athènes. *Regards sociologiques*. 2003, n° 25-26.

## Contribution à un ouvrage collectif

DE BARROS Françoise. La catégorisation des étrangers à Roubaix et à Nanterre avant et après la seconde guerre mondiale. In GOTMAN Anne (dir.). *Villes et hospitalités. Les municipalités et leurs « étrangers »*. Paris : éd. de la MSH, 2004, p. 103-119.

## Note de lecture

MARKOU Efi. Note de lecture de « Vincent BERDOULAY, Paul CLAVAL (eds.). Aux débuts de l'urbanisme français. Regards croisés de scientifiques et de professionnels (fin XIX<sup>e</sup>-début XX<sup>e</sup> siècle). Paris, Budapest, Turin, L'Harmattan, coll. Géographie et cultures, 2001, 256 p. ». *Genèses*, juin 2004, n° 55, p. 167-168.

## ÉCHANGES ET DÉBATS SCIENTIFIQUES

Atelier chercheurs du 27 Avril 2004.

## « Sociologie des châteaux et des châtelains »

Le château symbolisait sous l'Ancien Régime le pouvoir du seigneur sur les gens de son fief, et les devoirs de protection qu'il avait à leur égard. Puis le XIX<sup>e</sup> siècle triomphant vit les industriels et les banquiers enrichis faire construire de vastes résidences ornées de tourelles. La France, ainsi, a continué à se couvrir de châteaux.

Paradoxalement, dans une société libérale et compétitive, qui valorise à outrance l'innovation et la jeunesse, le château, symbole de la durée, de la référence au passé comme garant du présent, demeure un emblème de l'excellence sociale. Acquérir une telle demeure vient parachever l'accumulation de fortunes nouvelles. Les nouveaux riches deviennent volontiers de nouveaux châtelains.

En se mobilisant avec détermination pour l'entretien et le maintien dans leur patrimoine de leur château, les châtelains font en sorte de conserver l'un des biens les plus précieux en leur possession. Il s'agit en effet d'une

propriété aux vertus magiques : elle est l'un des lieux de la transmutation des formes de capitaux. La richesse matérielle que représentent de telles résidences, qu'il ne viendrait à l'esprit de personne de qualifier de secondaires, est aussi richesse culturelle, que signifie le classement comme monument historique par les services du patrimoine, mais aussi richesse sociale, dans la mesure où ces vastes maisons peuvent héberger nombre d'hôtes de passage et abriter de grandes fêtes familiales. En cela, les châteaux participent à la gestion et à l'accumulation de capital social. Enfin richesse matérielle, culture et relations étant ainsi ramassées en un seul lieu, celui-ci devient capital symbolique, comme le nom de la lignée qui rassemble en un seul mot tout ce qui fait la supériorité supposée et le pouvoir de ceux qui le portent.

Le château peut ainsi être considéré comme un objet social total, à la façon dont Mauss parlait de fait social total. Cette notion désignait une configuration de rapports sociaux, un rite, mettant en jeu l'ensemble des

dimensions de la société (juridique, économique, culturel, religieux). De manière analogue, on peut considérer le château comme rassemblant sous une forme objectivée toutes les modalités de l'existence sociale. C'est-à-dire cette fois non pas à travers des agents entrant en relation les uns avec les autres, mais dans des formes cristallisées de la société. La religion elle-même est présente, par la chapelle, et par le cimetière familial qui y est parfois attaché. Rassemblant les différentes formes de capital, le château exprime le pouvoir social. D'où sa force symbolique, qui peut parfois provoquer la répulsion, mais, amour ou haine, le château laisse rarement indifférent, comme toute forme d'expression symbolique de la domination.

*Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot*

Atelier chercheurs du 26 mai 2004.

## « La question des femmes dans l'univers réformateur »

Cette recherche porte sur des associations, groupes ou congrès qui s'intéressent à la condition des femmes et aux questions familiales au tournant des XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles. Elle a pour but d'identifier les pôles de ce milieu, les clivages qui le traversent, les caractéristiques sociales des protagonistes et les réseaux qu'ils forment.

Les membres de cet univers, que l'on peut qualifier de réformateur, partagent de nouvelles façons de

poser la « question sociale », certaines convictions et pratiques.

Alors que la charité n'apparaît plus suffisante pour secourir les familles et les femmes des milieux populaires, ils s'interrogent sur les causes de leur situation et étudient les populations qu'ils aident ou dont ils défendent les droits. Aussi, les membres des groupes et associations s'appuient-ils de plus en plus sur des enquêtes sociales qu'ils mènent souvent eux-mêmes. Ils mobilisent les

compétences des jeunes femmes, avocates ou médecins notamment, qui ont franchi les barrières opposées à l'accès des femmes aux études supérieures. Cependant, si ce milieu fonctionne sur des consensus de cet ordre, on ne peut ignorer qu'il constitue aussi un espace de rapports de force, dans lequel se jouent des luttes de positionnement. Plusieurs approches ont été mises en œuvre pour les identifier.

...

Le plus souvent, les chercheurs s'appuient sur les contenus des déclarations, les discours, les prises de position des protagonistes. Ces analyses amènent à distinguer féministes et philanthropes et, parmi les féministes, les mouvements radicaux et les mouvements modérés. Or, lorsqu'on examine les positions multiples des personnes dans les différentes associations, ou encore que l'on reconstitue leur itinéraire réformatrice au fil du temps, les clivages entre « féminisme » et philanthropie sont loin d'être aussi importants que le laisse à penser l'historiographie : nombreux sont cel-

les et ceux qui appartiennent à la fois à des groupes se désignant, à l'époque étudiée, comme féministes et philanthropes.

Une autre façon d'identifier ces pôles et ces clivages est d'étudier dans quelle mesure les institutions concernées ont des membres en commun, travail que la base de données élaborée au CSU permet d'effectuer. A travers cette approche, ce sont les clivages confessionnels qui apparaissent le plus clairement. Ils peuvent être interprétés en termes politiques, dans le contexte des lois de 1901 puis de

1905 et en termes de clivages sociaux. Les groupes confessionnels recoupent en effet des groupes sociaux constituant des univers en grande partie clos, comme le montre notamment le champ des alliances, largement endogames. Des analyses de réseaux plus poussées permettront d'affiner cette approche et de caractériser les liens qui se tissent entre membres de cet univers.

*Françoise Battagliola*

#### Atelier chercheurs du 29 juin 2004.

#### « Champ éditorial et capital symbolique. La construction d'un catalogue littéraire : le cas des Éditions du Seuil (1935-1975) »

L'image de marque d'une maison d'édition détermine fortement la réception de sa production, aussi bien par le public des lecteurs, que par les intermédiaires que sont les critiques ou les libraires. On peut observer la constitution de ce capital symbolique, déterminant dans la production de la valeur économique, dans d'autres secteurs (comme l'industrie du luxe). Pourtant, le livre et sa valorisation s'organisent autour de règles singulières.

Tout d'abord, le livre est un objet de transmission des connaissances et des valeurs et demeure socialement investi d'une dimension particulière. Par ailleurs, il relève d'une économie de prototypes : chaque livre est un produit singulier dont l'élaboration échappe, très largement, à la standardisation. L'innovation, dont la recherche de nouveaux auteurs, est un facteur décisif dans la pérennité d'une entreprise éditoriale. D'autant plus que l'économie éditoriale

repose pour l'essentiel sur l'équilibre entre des ouvrages à rendement important et tendanciellement rapide (ouvrages dits « commerciaux ») et des œuvres à rendement plus faible à court terme mais qui rapportent à long terme (ouvrages de « fond »). Si cette division existe au sein de chaque maison d'édition, elle structure plus largement l'univers éditorial dans son ensemble. La présentation effectuée durant cette séance entendait insister sur la singularité des industries du livre et ses incidences, d'une part, sur les stratégies des acteurs de la chaîne éditoriale, d'autre part, sur les mutations contemporaines des industries culturelles (concentrations économiques, internationalisation...).

L'histoire des Éditions du Seuil, créées à Paris en 1935, permet de considérer comment ces évolutions se réalisent concrètement. L'examen de leur période de fondation, puis de leur extension jusqu'à devenir l'un des principaux

acteurs de la scène éditoriale française dans les années 1970, fait accéder au travail de constitution du capital symbolique de ce nouvel entrant dans le champ éditorial. En considérant la croissance de cette maison et ses conséquences, notamment sur l'évolution de ses collections et le renouvellement de sa direction jusque dans les années 1990, on peut voir comment s'engendrent les contradictions de cette double économie éditoriale, à la fois économique et symbolique, et comment elles pèsent sur la production et les rapports de force internes au champ de l'édition.

*Hervé Serry*



**Atelier doctorants du 18 mai 2004.****« Dynamiques sociales et institutionnelles liées à la pénurie d'eau en Afrique du Nord : coopération ou conflit ? »**

L'eau représente un élément essentiel du développement de toute société et l'accès à l'eau potable est un enjeu crucial. La pénurie d'eau touche actuellement déjà cinquante États et s'aggravera de manière importante dans les années à venir. Un accès insuffisant à l'eau potable pour les besoins domestiques, agricoles et industriels ne réduit pas seulement les possibilités de développement mais il peut également causer des conflits violents entre les différents usagers.

Le projet de recherche présenté s'appuie sur l'hypothèse selon laquelle il est possible de modérer, de résoudre ou d'éviter ces conflits par des moyens politiques. Il s'inscrit dans le cadre plus large des recherches menées depuis quelques années autour de la « Sécurité humaine », terme repris par la plupart des discours politiques sur le développement. Au niveau national, l'eau apparaît comme un enjeu majeur autour duquel se

concentrent les rapports sociaux et les relations de pouvoir. L'interdépendance des systèmes social et naturel exige une modification de la gestion des ressources en eau et des institutions concernées, dans un contexte de pénurie croissante. Ces processus ne sont pas sans conséquence sur les relations sociales, les structures de pouvoir et les systèmes de gouvernance. Ils peuvent provoquer des conflits parfois violents, mais ils représentent également une chance pour la mise en place d'innovations structurelles. Pour cette raison la gestion de l'eau sera considérée ici dans le cadre plus large d'un champ politique, lieu d'adaptation sociale et institutionnelle qui dépasse la simple dimension technique. L'analyse des interactions entre les mutations des ressources naturelles et celles des modes d'organisation sociale devrait permettre une meilleure compréhension des dynamiques conflictuelles et coopératives.

Les études empiriques seront conduites dans plusieurs régions périurbaines du Maghreb sur la base du questionnement suivant : dans quelle mesure les structures institutionnelles sont-elles liées à l'évolution conflictuelle ou coopérative des modifications de la gestion de l'eau ? Quel est, d'une part, le rôle des institutions formelles politiques ou juridiques (gouvernance) et, d'autre part, celui des institutions informelles, des normes et des valeurs, qui sous-tendent ces évolutions ? Quelles sont les institutions susceptibles de faciliter une médiation entre les différents niveaux d'acteurs (médiation verticale) ainsi qu'à l'intérieur du même niveau (médiation horizontale) et de contribuer à promouvoir un développement durable sur les plans social, politique, écologique et économique ?

Annabelle Houdret

**REGARD SOCIOLOGIQUE****« Just a Kiss » : Ken Loach parie sur l'intégration, la laïcité et l'émancipation des femmes**

Ken Loach avait surtout traité jusqu'à maintenant des malheurs de la classe ouvrière anglaise frappée de plein fouet par la désindustrialisation, dont les luttes, pourtant longues, se sont heurtées à la politique ultra-libérale de l'ère Thatcher. Aux ouvriers condamnés au chômage (*Raining Stones*) il ne reste plus pour survivre que la solidarité familiale (mise à mal en raison de la déstabilisation des relations interpersonnelles), le travail au noir ou l'acceptation d'une précarisation des emplois et d'une dérégulation des services qui menacent leur vie et celle des usagers. La privatisation

des chemins de fer est évoquée dans *The Navigators*, film initialement prévu pour la télévision. En décrivant la faillite d'un mode de vie qui impliquait l'existence de rapports sociaux bien définis, entre hommes et femmes notamment, le réalisateur met l'accent non seulement sur le caractère destructeur du changement (ménages endettés, crises conjugales, glissement vers la pauvreté et la dépendance), mais encore sur les possibilités d'ouverture à l'autre, sur l'invention ou la re-création de liens sociaux dans une conjoncture nouvelle.

Cette dimension contradictoire

est essentielle dans *Just a Kiss*, qui articule sur le mode mouvementé, fait d'allers et retours et de rebondissements, les relations entre classes sociales, entre hommes et femmes, entre immigrés et écossais. L'histoire se passe à Glasgow, ville particulièrement touchée par les bouleversements économiques. Cette histoire est d'abord celle d'un couple, réunissant une jeune femme irlandaise, professeur de musique, employée dans un lycée catholique et un jeune Pakistanais, DJ dans une discothèque, immigré de la seconde génération, dont la plus jeune sœur est scolarisée dans cette école.

Les circonstances de la rencontre entre Roisin l'Irlandaise et Casim le Pakistanais indiquent d'entrée de jeu que les dimensions multiples des identités, les conflits et les recompositions, les contradictions inhérentes à l'expérience de l'émigration constituent le véritable sujet du film. Venu chercher sa sœur au lycée (il ne faut pas qu'elle s'attarde dans la rue, par bienséance et parce qu'elle aide le père dans son épicerie), Casim est témoin d'un pugilat entre Tahara et certains de ses camarades garçons. Tahara a prononcé un discours véhément devant les élèves de sa classe pour faire justice aux stéréotypes sur « les musulmans » constitués en groupe homogène après les attentats du 11 septembre. Elle a pris pour exemple sa propre famille dont les membres composent différemment avec les coutumes du pays d'origine et l'influence du pays d'accueil. Les parents et la sœur aînée s'accrochent à la tradition, sans négliger les chances de promotion offertes par la société occidentale. Pendant que l'aînée est prête à se marier avec un cousin chercheur scientifique et à jouer le rôle d'épouse et de mère conformément aux intérêts du mari (elle a un diplôme de psychologie), la cadette proclame sa volonté d'utiliser un double héritage culturel pour exercer le métier de journaliste. La jeune fille ne manque pas de souligner que c'est en tant que femme, et non pas seulement comme fille d'émigrés, qu'elle est décidée à se faire une place dans ce milieu professionnel.

Ken Loach ne cache pas ses positions, il se prononce clairement en faveur de la liberté individuelle contre le pouvoir des « communautés » religieuses et familiales. Néanmoins, et c'est à mon sens le principal intérêt du film, il s'efforce de comprendre de l'intérieur les réactions, les aspirations, les

comportements de tous les protagonistes. Le père de Casim entend maintenir des liens avec la communauté pakistanaise et le pays d'origine, fût-ce en contraignant ses enfants à faire un mariage arrangé, en décalage avec leur intégration (ou leur volonté d'intégration) dans la société écossaise. Cette communauté représente un ancrage pour les parents qui ont vécu l'époque tragique de la partition de l'Inde (1947) et une protection, pensent-ils, par rapport au rejet des étrangers au teint basané dans la société britannique. C'est du moins l'argument avancé par le père lorsqu'il cherche à convaincre son fils d'épouser une cousine et de quitter Roisin. La jeune femme est « blanche », non musulmane, elle incarne une société où le mariage est fondé sur le désir et sur l'égalité dans le couple, dans l'idéal tout au moins. Le père et la sœur aînée de Casim tentent de jouer sur la peur que pourrait inspirer au jeune homme cette vision « moderne » des relations entre homme et femme. Lui-même, bien qu'il admire le courage de son amie (elle est privée de tout soutien familial), ses talents de professeur et de musicienne, est parfois troublé par ces arguments qui s'ajoutent à la culpabilité vis-à-vis des parents. Ces derniers ne sont pas pauvres, ils possèdent une maison et habitent dans un quartier pavillonnaire ; ils représentent une petite bourgeoisie en ascension qui a dû lutter contre le déclassement.

La démarche compréhensive du réalisateur donne une portée universelle au propos qui dépasse le problème des tensions liées à l'immigration pour aborder celui de l'héritage, de la douleur liée au refus d'hériter, de la distance entre générations, entre milieux sociaux et entre groupes qui n'ont pas la même appartenance religieuse. Pourtant, les différences n'excluent pas la

proximité et les solidarités qui rendent possibles la complicité amoureuse, l'amitié et la coexistence. D'ailleurs, les Écossais ne sont pas toujours les mieux lotis sur le plan économique : des ouvriers de Glasgow, qu'on suppose au chômage, participent aux travaux de maçonnerie commandés par le père qui veut agrandir la maison pour loger Casim et sa future épouse ; ces mêmes ouvriers déménagent le piano laissé par Roisin chez son mari, dont elle vient de se séparer. Cet instrument réunit en définitive des personnes déplacées dont l'accent trahit des origines géographiques et sociales diverses et une « déterritorialisation » (au sens réel et symbolique) imposée par les crises économiques et politiques à l'échelle mondiale. D'où, peut-être, le rêve de Casim de créer un dancing où tout le monde aura le droit d'entrer et de fraterniser (il interdit pourtant à sa jeune sœur de fréquenter la boîte de nuit où il travaille).

Les deux amoureux semblent, dans un premier temps, placés dans des situations diamétralement opposées. Elle est libre de toute attache familiale, lui est pris dans une famille, aimante certes, qui ne conçoit pas l'avenir de ses enfants en dehors d'un projet collectif. Elle a un travail et son statut s'améliore puisque le directeur de l'école souhaite l'employer à temps complet ; lui intervient dans la boîte de nuit « orientale », sous la houlette d'un cousin dont il reste dépendant. Elle a gardé des attaches catholiques, mais pratique peu sa religion et mène sa vie librement, en contradiction avec les préceptes de l'Église ; il a été élevé dans une religion qui prétend régir l'existence privée et n'imagine pas de se marier avec une non musulmane.

...

Mais, dans la seconde partie du film, les frontières se brouillent. Roisin, pour accéder à la titularisation, doit obtenir un « certificat de bonne conduite » du prêtre de sa paroisse. Il s'agit dans son esprit d'une simple formalité. Or, elle se trouve face à un intégriste qui ne la tient pas quitte de ses absences à la messe et de ses relations avec un étranger, alors que, circonstance aggravante, elle est officiellement mariée. Ce prêtre est le seul personnage du film qui suscite l'antipathie du spectateur. Ken Loach n'a-t-il pas voulu rappeler que la propension à exclure l'autre et à maintenir les femmes sous tutelle n'est pas l'apanage de telle ou telle religion ?

Là encore, il élargit la réflexion en traitant la question du travail dans l'Europe des années 2000 (natifs et immigrés sont concernés), la question des religions, qui excluent et incluent tout à la fois, et celle de la liberté, qui comporte des risques puisqu'il faut s'extraire du cocon communautaire. Les deux héros aspirent à une association durable qui remplace les solidarités traditionnelles. Casim se distingue de son cousin, bien intégré dans le business, parfois à la limite de la légalité. Le cousin s'arrange avec les principes en dissimulant une liaison avec une Écossaise. C'est aussi pour ce second rôle (les seconds rôles sont importants car ils incarnent une réaction et une solution possibles), une façon de conserver le pouvoir dans la relation avec l'autre sexe : on peut avoir une maîtresse émancipée dans l'ombre et une épouse soumise en pleine clarté. En refusant le mensonge et la double vie, le jeune homme se montre paradoxalement l'héritier de ses parents dont il admire l'intégrité morale. Toutefois, comme le lui fait remarquer Roisin, on bute sur une contradiction indépassable : ces bons parents n'hésitent

pas, avec la complicité de leur fille aînée, à mentir pour récupérer leur fils et à lui tendre un piège (il est mis sans crier gare en présence de sa « fiancée »).

Ken Loach met à nu la violence propre à l'esprit communautaire qui « rattrape » les membres de la communauté et les place dans une alternative destructrice. La solution pour sortir de l'impasse, c'est l'adhésion à une société laïque qui garantit l'exercice des cultes mais protège aussi les libertés individuelles. Les lois concernent des citoyennes et des citoyens et non plus des fidèles. En réalité, cette laïcisation est en marche dans l'école de Roisin puisque Tahara, musulmane, y poursuit ses études. Le directeur est prêt à fermer les yeux sur la vie privée des enseignantes et ne prend en compte que leurs qualités professionnelles. Il les encourage à éveiller l'esprit critique des élèves. Le père de Casim a mis le doigt dans un engrenage en voulant donner à sa fille une bonne éducation. Ce qui était l'expression d'un privilège (la famille élargie n'est ni pauvre ni démunie sur le plan culturel) et d'un conservatisme en matière d'éducation féminine, devient un facteur d'émancipation.

La dernière image, celle du baiser échangé par les amants, est-elle le symbole d'une « happy end » ou d'une trêve, avant la séparation finale ? Pour moi, il exprime l'optimisme du réalisateur et sa confiance dans les capacités de résistance des « acteurs », qui ont la volonté de comprendre l'autre mais qui refusent de lui sacrifier leur liberté. On ne saurait accepter l'inacceptable, c'est en dernière analyse la morale du film.

Marlaine Cacouault-Bitaud

## SÉLECTION BIBLIOGRAPHIQUE

### Ouvrages

CHEVALIER Gérard. *De l'utopie à la compassion. Sociologie critique de la politique de la ville*. Paris : Éditions Publibook, 2004, 214 p.

LÉVY Alma et Lila. *Des filles comme les autres, au-delà du foulard*. Entretiens avec Véronique GIRAUD et Yves SINTOMER. Paris : La Découverte, 2004, 195 p.

MARPSAT Maryse, VANDERBURG Albert. *Le monde d'Albert la Panthère, cybernauta et sans-domicile à Honolulu*. Paris : éditions Bréal, 2004, coll. d'Autre Part, 352 p.

### Dossier de revue

ALONZO Philippe, MERON Monique (eds.). Dossier « Statistiques : retour aux sources ». *Travail, genre et sociétés*, avril 2004, n° 11, p. 29-120.

### Articles

BATTAGLIOLA Françoise. Femmes auteurs de monographies ouvrières. *Les Études sociales*, n° 138, 2ème semestre 2003, p. 55-72.

DEVREUX Anne-Marie. Autorité parentale et parentalité. Droits des pères et obligations des mères ? *Dialogue*, 2004, n° 165, p. 57-68.

HENRY Odile et SERRY Hervé. La sociologie, enjeu de luttes. *Actes de la recherche en sciences sociales*, juin 2004, n° 153, p. 5-10.

LOMBA Cédric, MAZAUD Jean-Philippe. Les classifications professionnelles en pratiques : approches ethnographiques et historiques. Introduction. *Sociétés contemporaines*, n° 54, 2004, p. 5-13.

LOMBA Cédric. Distinguer un ouvrier d'un employé dans l'industrie : naturalisation et négociations des classifications. *Sociétés contemporaines*, n° 54, 2004, p. 35-53.

MARPSAT Maryse. Les personnes sans domicile ou mal logées. *Travail, genre et sociétés*, avril 2004, n° 11, p. 79-93.

PINÇON Michel et PINÇON-CHARLOT Monique. Un deuil en travail : sur les hommages à Pierre Bourdieu. *Mouvements*, sept.-octobre 2004, n° 35, p. 151-154.

SERRY Hervé. Literatura e catolicismo na França (1880-1914) : contribuição a uma socio-história da crança. *Tempo social* (Revista de sociologia da Universidade de São Paulo), vol. 16, n° 1, juin 2004, p. 129-152.

SERRY Hervé. Saint-Thomas sociologue ? Les enjeux cléricaux d'une sociologie catholique dans les années 1880-1920. *Actes de la recherche en sciences sociales*, juin 2004, n° 153, p. 28-39.

ZARCA Bernard. Un sociologue avec des « scientifiques durs » sur la toile. Conditions de recherche au CNRS pour la plus mal aimée des sciences et aperçu de ses relations avec certaines des plus légitimes. *Genèses*, juin 2004, n° 55, p. 126-145.

### Contributions à des ouvrages collectifs

ALONZO Philippe. Les employés : « un archipel à la dérive ». In BOUFFARTIGUE Paul (dir.). *Le retour des classes sociales. Inégalités, dominations, conflits*. Paris : La Dispute, 2004, p. 93-109.

MARPSAT Maryse, QUAGLIA Martine, RAZAFINDRATSIMA Nicolas. Les sans domicile et les services itinérants. *Travaux de l'Observatoire de l'exclusion 2003-2004*, 2004, p. 255-290.

PINÇON Michel et PINÇON-CHARLOT Monique. Hégémonie symbolique de la grande bourgeoisie. In BOUFFARTIGUE Paul (dir.). *Le retour des classes sociales. Inégalités, dominations, conflits*. Paris : La Dispute, 2004, p. 141-156.

TISSOT Sylvie. Réformer par la « proximité » : territorialisation d'un atelier municipal et arpentage dans les quartiers. In DEROUCHE Luc et JEANNOT Gilles (coord.). *L'action publique au travail*. Toulouse : Octaves, 2004, p. 67-72, coll. Le travail en débats.

La liste complète des publications des chercheurs et doctorants, depuis 2001 est accessible sur le site du CSU, page « Publications ».



Cultures et

sociétés urbaines

Umr 7112

Cnrs - Université Paris 8

59, rue Pouchet  
75489 Paris Cedex 17  
Téléphone : 01 40 25 11 34  
Télécopie : 01 40 25 11 35  
csu@iresco.fr  
Site web : www.iresco.fr

Maquette :  
La Souris - 01 45 21 09 61

### Sommaire

Actualités	p. 2
Du côté des doctorants	p. 2
Échanges et débats scientifiques	p. 3
Regard sociologique	p. 5
Sélection bibliographique	p. 7